

Choix de l'utilisateur (vous)

Type de laissez-passer désiré : GÉNÉRAL RÉGULIER RÉDUIT ÉTUDIANT UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE CEGEP DE SHERBROOKE FAMILIAL

Nombre de laissez-passer achetés au cours des 12 derniers mois : ____

Identification des membres de votre famille

1. _____
PRÉNOM NOM

Lien de parenté avec vous : _____

Type de laissez-passer désiré : GÉNÉRAL RÉGULIER RÉDUIT ÉTUDIANT UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE CEGEP DE SHERBROOKE FAMILIAL

Nombre de laissez-passer achetés au cours des 12 derniers mois : ____

2. _____
PRÉNOM NOM

Lien de parenté avec vous : _____

Type de laissez-passer désiré : GÉNÉRAL RÉGULIER RÉDUIT ÉTUDIANT UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE CEGEP DE SHERBROOKE FAMILIAL

Nombre de laissez-passer achetés au cours des 12 derniers mois : ____

3. _____
PRÉNOM NOM

Lien de parenté avec vous : _____

Type de laissez-passer désiré : GÉNÉRAL RÉGULIER RÉDUIT ÉTUDIANT UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE CEGEP DE SHERBROOKE FAMILIAL

Nombre de laissez-passer achetés au cours des 12 derniers mois : ____

À L'USAGE DE COMMUNAUTO

VLS-TP	Membre	Reçu le	Début le	Initiales
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____	_____

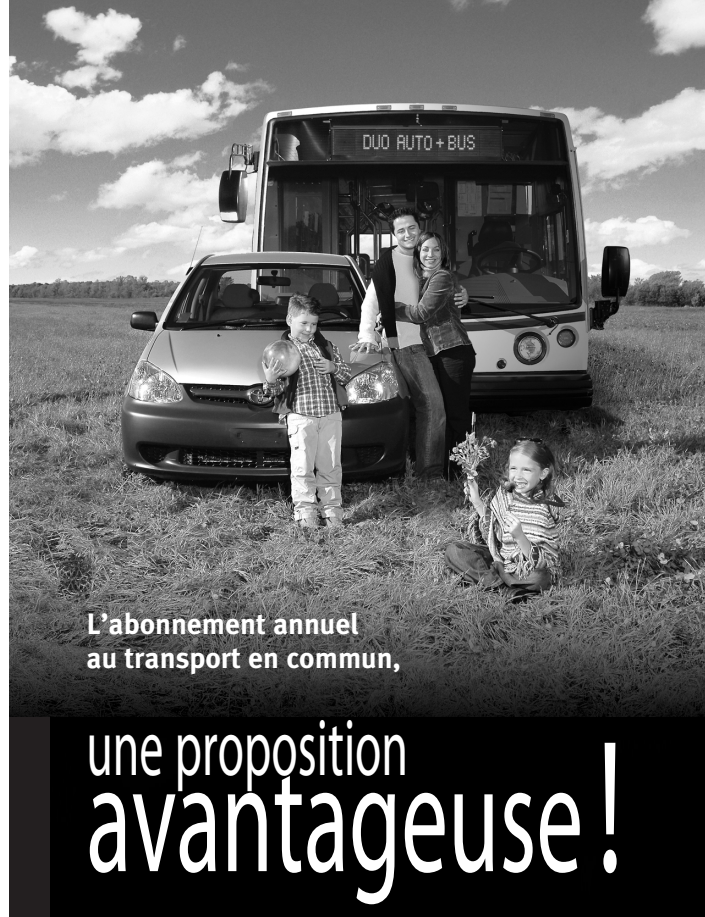


PHOTO STÉPHANE BRÜGGER

- ◆ Économie de 10 % sur le prix régulier des laissez-passer mensuels
- ◆ Toute votre famille est éligible (conjoint, parents, enfants)
- ◆ Laissez-passer livrés directement à votre domicile par la poste
- ◆ Paiement simplifié avec facturation sur votre compte mensuel de *Communauto*
- ◆ Obtenez une information régulière sur le service d'autobus et les promotions

Société de transport de Sherbrooke



Communauto l'autonomie

Nous, on roule en auto + bus*

Formulaire mis à jour le 5 janvier 2015



Formulaire d'inscription au **DUO auto + bus**

Modalités de l'entente

1. OBJET

- 1.1 La présente entente a pour objet d'établir les modalités d'application de l'offre d'abonnement au service de transport en commun de la Société de transport de Sherbrooke (STS) faite aux usagers de *Communauto* et aux membres de leur famille immédiate.

2. DÉFINITIONS

- 2.1 « Usager de *Communauto* » : une personne physique éligible ou inscrite à titre d'abonné membre chez *Communauto*, ou comme co-abonné. Les conducteurs autorisés associés à un compte corporatif ne sont pas éligibles à cette offre.
- 2.2 « Abonné » : un Usager de *Communauto* abonné au *DUO auto+bus* ou un Membre de sa famille immédiate abonné à l'un ou l'autre de ces services.
- 2.3 « Membre de la famille immédiate » : les Membres de la famille immédiate incluent le conjoint, les parents et les enfants de l'Usager de *Communauto* abonné au *DUO auto+bus* et ce, même si ceux-ci habitent à des adresses différentes.

3. DURÉE, CONDITIONS ET PRIX DE L'ABONNEMENT

- 3.1 Chaque abonnement, soit celui de l'Abonné ainsi que ceux des Membres de sa famille immédiate, a une durée minimale de douze (12) mois.
- 3.2 Un Usager de *Communauto* doit nécessairement être lui-même abonné au *DUO auto+bus* pour que les Membres de sa famille immédiate puissent bénéficier des privilèges prévus à la présente entente.
- 3.3 Le tarif de l'abonnement visé aux présentes est égal à 90 % du tarif de douze (12) laissez-passer mensuels, conformément au tarif applicable pour chaque mois, pour une catégorie d'utilisateurs donnée. Pour fins de calcul, ce tarif est calculé à chaque mois sur la base de la valeur nominale en vigueur du laissez-passer visé. En tout temps, pendant la durée des présentes, la STS se réserve le droit de modifier leurs tarifs.

4. RENOUELEMENT

- 4.1 Après sa durée initiale de douze (12) mois, l'abonnement se renouvelle automatiquement, de mois en mois, à moins que l'Abonné n'y mette fin conformément à l'article 5.1.

5. RÉSILIATION OU SUSPENSION DE L'ABONNEMENT

- 5.1 Après la période initiale de douze (12) mois, un Abonné peut résilier son abonnement pour toute raison ou le suspendre

pour l'une ou l'autre des raisons spécifiées à l'article 5.2. L'Abonné doit alors aviser *Communauto* de son intention de mettre fin à son propre abonnement ou à l'abonnement d'un ou des Membres de sa famille immédiate. L'avis transmis par l'Abonné devra parvenir à *Communauto* avant le troisième (3^e) jour du mois précédant le début du mois de résiliation.

- 5.2 Avant l'expiration de la durée minimale de douze (12) mois prévue à l'article 3.1, *Communauto* est autorisé par la STS à accepter de suspendre ou de résilier un abonnement dans les cas suivants :
- un déménagement, ou un changement de lieu de l'exercice de l'occupation principale de l'Abonné qui rend les déplacements, par le service de transport en commun, impossible ou extrêmement difficile;
 - un congé sans traitement ou de maladie de plus de vingt (20) jours ouvrables;
 - un congé de maternité, un congé parental ou un départ à la retraite;
 - un congédiement, une démission ou une fin de contrat de travail.
- 5.3 Un Usager de *Communauto* ou un Membre de sa famille immédiate pour lequel une suspension a été autorisée dans le cadre de l'article 5.2, doit réactiver son abonnement au plus tard le douzième (12^e) mois qui suit celui de la suspension. Dans ce cas, la durée minimale d'abonnement prévue à l'article 3.1 continue de courir pendant la suspension.
- 5.4 L'abonnement d'un Abonné ou des Membres de sa famille immédiate est résilié automatiquement si la STS met fin à la présente entente pour quelque raison que ce soit.
- 5.5 Dès que l'abonnement d'un Usager de *Communauto* est résilié ou suspendu, l'Abonnement du ou des Membres de sa famille immédiate est automatiquement résilié ou suspendu de la même manière; dans ce dernier cas, avec les mêmes conséquences que celles prévues à l'article 5.3.

6. LIMITES DE RESPONSABILITÉ DE COMMUNAUTO

- 6.1 *Communauto* ne peut être tenue responsable d'aucun dommage direct ou indirect, découlant des délais postaux ou du courrier perdu ou volé ou de l'impossibilité d'acheminer un titre de transport à l'Abonné lors de circonstances exceptionnelles telles que, par exemple, une grève des Postes, ou pour toute autre raison.

Formulaire d'inscription DUO auto + bus

LAISSEZ-PASSER MENSUEL DE LA STS

TYPE DE LAISSEZ-PASSER	TARIF RÉGULIER	TARIF DE L'ABONNEMENT	ÉCONOMIE MENSUELLE
Général	73 \$	65,70 \$	7,30 \$
Réduit *	56,20 \$	50,60 \$	5,60 \$
Familial **	85 \$	76,50 \$	8,50 \$
Étudiant *** Université de Sherbrooke et Cégep de Sherbrooke	0 \$	0 \$	0 \$

* Pour les 21 ans et moins ainsi que les 65 ans et plus.

** Un seul adulte par Supercarte familiale admissible au DUO auto + bus.

*** Pour les étudiants inscrits à un ou des programme(s) offert(s) par l'Université de Sherbrooke à Sherbrooke ou inscrits à temps plein à un ou des programme(s) offert(s) par le Cégep de Sherbrooke.

TOTAL FACTURÉ CHAQUE MOIS (réservé à l'administration) : _____ \$

DÉCLARATION

Je déclare que j'ai pris connaissance des modalités de la présente entente, notamment celles concernant sa durée minimum (12 mois), son renouvellement et sa résiliation et que je les accepte. Je consens à ce que le coût mensuel de mon abonnement ainsi que celui du ou des membres de ma famille immédiate, identifiés au verso, me soient facturés par *Communauto*.

DATE : _____ No d'USAGER : _____

_____ PRÉNOM _____ NOM

_____ CODE POSTAL _____ SIGNATURE



Votre formulaire d'inscription doit nous parvenir au plus tard le 3^e jour du mois précédant le mois visé pour l'envoi du premier laissez-passer. Toute nouvelle demande d'abonnement reçue après cette date sera reportée au mois suivant le mois visé par la demande. Une fois complété et signé, retourner le formulaire à :

Communauto inc., 335, rue St-Joseph Est, suite 310 Québec, QC G1K 3B4